

Année 2026



Barème général Participation du Comité Social et Economique

IMPÔTS 2025 SUR LES REVENUS 2024 soumis au barème 14			Participation du comité
0	à	60 €	70 %
61	à	900 €	65 %
901	à	1 600 €	60 %
1 601	à	2 300 €	55 %
2 301	à	3 100 €	50 %
3 101	à	3 900 €	45 %
3 901	à	4 800 €	40 %
4 801	&	PLUS	35 %

Participation des familles aux séjours enfants organisés par le C.S.E.

IMPÔTS 2025 SUR LES REVENUS 2024 soumis au barème 14		Séjour ≥ 600 €	Séjour ≥ 900 €	Séjour ≥ 1 200 €
0	à	60 €	125 €	145 €
61	à	900 €	160 €	185 €
901	à	1 600 €	185 €	210 €
1 601	à	2 300 €	200 €	235 €
2 301	à	3 100 €	245 €	280 €
3 101	à	3 900 €	280 €	325 €
3 901	à	4 800 €	330 €	380 €
4 801	&	PLUS	380 €	435 €
				500 €